


Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

3 crédits

Q2

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Thèmes abordés	<p>L'UE développera une activité de tutorat pédagogique ouverte aux étudiants de Master pour un accompagnement d'étudiants de Bacheliers.</p> <p>Le tuteur accompagnera le questionnement et le processus méthodologique des étudiants, sous la responsabilité du « maître tuteur » et l'enseignant titulaire du cours visé pour les amener à plus d'autonomie.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Cette activité permet de développer et d'intégrer les compétences suivantes</p> <p>Situer son action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et interroger, par des regards croisés, les paradigmes qui sous-tendent les analyses ; • Enoncer des questions qui conditionnent le devenir du contexte étudié et construire des scénarii quant à son évolution potentielle. <p>Adopter une attitude professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel ou collectif ; • Ecouter et reformuler les besoins et points de vue des différents interlocuteurs afin de dégager les points convergeant vers les objectifs visés. <p>De manière plus spécifique, à l'issue de cet enseignement, l'apprenant sera en mesure d'aider un groupe d'étudiants à fonctionner correctement dans différentes conditions d'apprentissage, à énoncer des questions, à décomposer un processus méthodologique et à réagir à des situations problématiques particulières.</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>A l'issue de cet enseignement, l'étudiant tuteur devra remettre un rapport réflexif synthétisant son activité pratique, illustrant un regard critique et une démarche itérative entre la méthodologie et la pratique mise en œuvre dans sa mission d'encadrement.</p> <p>L'apprenant est évalué par le « maître tuteur » et/ou l'enseignant titulaire du cours visé sur base de ce rapport réflexif.</p> <p>Une soutenance orale pourra compléter la remise du rapport écrit.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Le cours vise un tutorat sous deux formes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un tutorat disciplinaire, qui consistera dans l'accompagnement d'étudiants de Bachelier dans l'apprentissage de connaissances liées à une discipline. (ex : <i>TP ou séance d'exercice de Maths, Géométrie...</i>) • Un tutorat méthodologique visant à accompagner les étudiants de Bachelier dans l'apprentissage méthodologique d'un travail de conception (ex : <i>Projet d'architecture</i>)
Contenu	<p>Pour le tutorat disciplinaire et méthodologique, l'étudiant tuteur développera, suivant les cas :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Des ressources théorique aux enjeux pédagogiques d'un accompagnement tutoré ; 2. Une pratique du tutorat (ou « stage ») dans une des disciplines proposées (moyennant son acceptation par un titulaire de la discipline) (ex : <i>Projet d'architecture ou TP</i>). <p>Cet encadrement s'effectuera sous la supervision d'un « maître tuteur » qui pourra être un des enseignants titulaires du cours visé.</p>

<p>Bibliographie</p>	<p>Bourgeois E. & Chapelle G., <i>Apprendre et faire apprendre</i>, Paris, Presse universitaire de France (PUF), 2006 Bouffard Th., <i>Les apprenants autonomes ?</i> / Chapitre 9. Bourgeois E., <i>La motivation à apprendre</i> / Chapitre 16. Bédard D. & Bécharde J-P., <i>Innover dans l'enseignement supérieur</i>, Paris, Presse universitaire de France (PUF), 2009. Bécharde J-P & Bédard D., <i>Comprendre le monde des étudiants</i> / Chapitre 3. Mandeville L., <i>Une expérience d'apprentissage significatif pour l'étudiants</i> / Chapitre 7. M.-Ch. Raucent & Ch.Gillis, <i>L'apprentissage au projet d'architecture : un accompagnement interactif entre tuteurs et apprenants</i>, Bruxelles, AIPU Mons, 2014</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Pré requis : Avoir obtenu le diplôme dans le cycle de bachelier et avec distinction pour l'unité d'enseignement de la discipline visée. Les conditions d'accès : Le choix et la validation du candidat-tuteur sera effectué par le titulaire ou les co-titulaires de l'unité d'enseignement (<i>cfr : Maître-tuteur</i>) et l'enseignant titulaire du cours visé. La sélection se fera sur dossier comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une lettre de motivation, un curriculum vitae illustrant la capacité de l'étudiant dans la discipline visée. <p>Et éventuellement un entretien personnalisé du candidat portant sur ses motivations au tutorat.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LOCI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ TRN	ARCT2M	3		
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	3		